

# MOUVEMENT SUNNITE

## "Vraies révélations contre fausses révélations"

C'est ainsi que El Hadj Aboubacar Ouédraogo a intitulé son Droit de réponse à un écrit précédent sur la crise au sein du mouvement sunnite paru dans "Le Pays" du 10 septembre dernier. Il donne, ici, sa version de l'affaire dite du Mouvement Sunnite.

*Louange à Allah seul, bénédiction et salut au Prophète Mohamed, à sa famille et à ses compagnons.*

Le Bureau National du Mouvement Sunnite a pris connaissance de l'article paru dans le pays n° 2710 du mardi 10 septembre 2002 intitulé :

Islam au Burkina - Révélations sur l'affaire du Mouvement Sunnite.

Le Bureau National, conscient des responsabilités qu'il assume, reste fidèle à une ligne de conduite caractérisée par la vérité, la tolérance et la mesure. Allah est vérité et n'accepte que ce qui est vrai.

L'article du frère Abdoul-Karim Sawadogo partisan de l'ex-Imam Ouédraogo Sayouba se voulait un écrit qui ferait l'histoire du Mouvement Sunnite afin dit-il « d'éclairer la lanterne de l'opinion publique ».

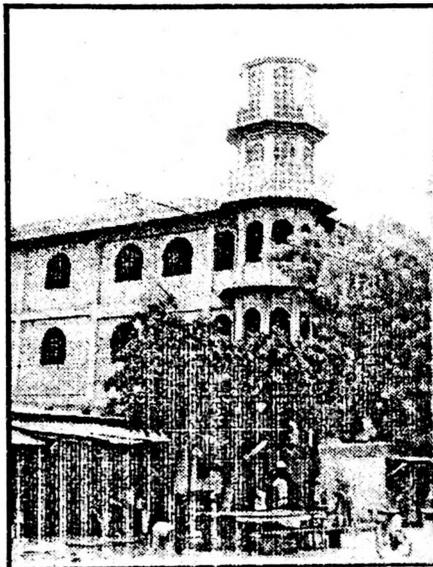
Le Bureau National pouvait ne pas utiliser son droit de réponse mais, vu les nombreuses lacunes et le caractère mensonger de l'article sur leur Association, il est du devoir des premiers responsables du Mouvement Sunnite de combattre cette désinformation et d'aider l'auteur de l'article à mieux éclairer l'opinion publique, en relevant les contrevérités dont l'écrit est coulé.

"Notre Adjoint administratif des communes" dit avoir vécu de bout en bout les péripéties de la venue de la Sunna dans notre pays ; il continue en ces termes « ils étaient des pionniers qui inlassablement contre vents et marées ont développé et véhiculé le dogme de la Sunna ». Le Frère AbdoulKarim est incapable de citer les noms de ces pionniers pourtant, il était témoin oculaire, dit-il.

La raison de cette lacune, c'est qu'il n'était pas un élément Sunnite en ces temps-là. Mais pour éclairer la lanterne de l'opinion publique, il aurait été plus convenable de commencer par éclairer sa propre lanterne.

"Notre Adjoint Administratif des communes" dit : "beaucoup des pionniers ne sont plus de ce monde" cela est vrai. Mais le seul survivant, d'après lui, c'est El Hadj Ouédraogo Sayouba, qu'il apprend que là encore le Bureau lui vient en aide en citant des noms comme : El Hadj Ouédraogo Souleymane, El Hadj Semdé Idrissa, El Hadj Bandé Amado, El Hadj Ilboudo Amado, Kaboré Issaka, Nikiema Abdramane ... El Hadj Salif Bonkougou, Sidibé Missamba Dao Ibrahim, Compaoré Aboubacar, Sanfo Abdallah, Zakaria, AbdoulKarim Kaboré ..., la liste serait longue. Notre "Hommes des communes" ignore tous ces pionniers encore bien vivants ! ou voudrait-il les voir déjà morts ? Cher frère, un peu de patience pour attendre la volonté

d'Allah. Frère Abdoulkarim Sawadogo, tu espères que tes frères des autres Associations te comprennent ? Sans risque de nous tromper, tranquillise-toi, car ils te connaissent et te comprennent à tel point qu'ils t'ont déjà rangé. Nous t'invitions à les approcher pour savoir qu'ils te comprennent. Ose faire ce pas et tu nous en diras des nouvelles. "L'Homme des communes" entonne son éternelle chanson taxant le mémorable congrès de Ziniaré qui a connu la participation



La grande mosquée Sunnite à Ouagadougou

effective de 145 bureaux /155 de congrès d'exclusion, nous sommes sûr que si seulement son « maître Coranique, Grand Imam et membre fondateur du Mouvement Sunnite » - je reprends ses termes, - avait participé au Congrès, même avec 2 à 3 bureaux présents notre "Adjoint Administratif" aurait salué à hauts cris la réussite du dit Congrès. C'est ça la très triste réalité de notre cher frère.

Maintenant voici son "maître Coranique" parti pour la Mecque en pèlerinage. Tous ceux, candidats au Hadj en cette époque, le faisaient à pied, en camion, puis en bateau pour la traversée de la mer Rouge. Ces réalités étaient des faits très ordinaires. Mais dans l'esprit de notre "Homme des communes" ces réalités vécues par tous les pèlerins se sont transformées en conditions exceptionnelles pour son "maître".

### "LE PELERINAGE DU MAITRE CORANIQUE"

Son admiré une fois à la Mecque se transforme en étudiant sans bourse et en fin de formation il demande à être rapatrié. Feu le Président Maurice Yaméogo affecte un avion pour cela. Nous donnons la précision suivante. Le rapatriement des Voltaïques indigents s'est fait en 2 vols de 98 et 112 personnes (

1963 - 1964). Parmi ces indigents, on comptait El hadj Ouédraogo Sayouba.

A cette époque la Haute-Volta n'avait point d'étudiants en Arabie Saoudite. A moins que pour notre "Adjoint Administratif" s'emploier à casser les pierres et à être porteur d'eau dans la ville Sainte équivalent à un cursus universitaire. Il serait curieux de connaître alors, quels sont les diplômés qui sanctionnent de telles Etudes.

Le Bureau détient de sources sûres, des résidents Burkinabé à la Mecque qui ont eu à héberger Ouédraogo Sayouba, comment s'est déroulé son séjour à la Mecque. Sache frère Abdoulkarim que ce séjour ne le grandit pas, bien au contraire.

C'est cet homme qui est « investi de la mission de propager et d'approfondir les pratiques, le comportement et la foi Islamique ».

### "L'APOSTOLAT DE GUIDE SPIRITUEL"

Suivons le dans son apostolat : Il rentre au pays. Etat des lieux : La Sunna se pratiquait déjà en côte d'Ivoire, au Burkina (Bobo-Dioulasso) à Ouagadougou l'initiateur était Feu El Hadj SANA Mohamadi résidant au quartier Kamsonghin. Ses premiers auditeurs furent Semdé Idrissa, El Hadj Ouédraogo Sayouba, Bandé, Souleymane....

C'est dans la cour de l'oncle d'El Hadj Sana Mohamadi que débutèrent les prières du vendredi. Puis à Tanghin mais toujours avec Sana Mohamadi comme connaisseur et Imam du groupe. De fois les prières de vendredi et des deux fêtes de déroulaient dans le village de Ouidiwoéghin au secteur 27.

L'Imam Sana Mohamadi apprit aux autres dont Ouédraogo Sayouba à conduire les prières y compris celles du vendredi avec traduction en langue nationale mooré.

Comment Ouédraogo Sayouba est-il devenu Imam ? Après un malentendu avec l'Imam Sana à Tanghin, les Sunnites se retrouvèrent chez le frère Bandé Amado. Ce dernier devint leur Imam de vendredi. Le frère Bandé Amado fin connaisseur du Coran, il conduisait des Tafsirs (lecture commentée du saint Coran).

Aux prières de vendredi, Bandé Amado ne traduisait pas le prône en mooré, chose qu'il maîtrisait pourtant. Les fidèles lui demandaient à plusieurs reprises de faire la traduction mais en vain.

En réunion, les Sunnites sous la conduite du Vice Président EL Hadj Semdé Idrissa, - le Président National Ouédraogo Souleymane était à Bobo-Dioulasso.- Semdé Idrissa proposa alors que El Hadj Sayouba Ouédraogo devienne Imam à la place de Bandé Hamado. Voilà comment le "Grand Imam, le maître Coranique" devient Imam à l'insu de notre "témoin oculaire" El Hadj Abdoulkarim Sawadogo. Etait-il frappé de cécité ? ou était-il absent ?

Votre " pionnier, père fondateur, guide spirituel " a eu pour maîtres les défunts frères : Mohamadi Sana, le vieux Aboubacar Kanazoé, Ouédraogo Souleymane de Voagtenga, Ousmane Touré, Salif Diallo... devant ces respectables connaisseurs de l'Islam, Ouédraogo Sayouba se faisait tout petit.

D'où tire-t-il le titre de père fondateur et de guide spirituel ? ne vous chatouillez pas pour

rire.

La première parcelle achetée par les Sunnites à Zangouetin à la somme de 450 000 Frs CFA et non 300 000 Frs CFA comme l'affirme notre "Adjoint Administratif" appartenait au regretté feu Guira Abdoulaye (qu'Allah l'agrée et le pardonne).

### L'AVENEMENT DU MOUVEMENT SUNNITE

Au temps de feu Somé Yorian Gabriel alors Ministre de l'intérieur, les Sunnites connurent d'innombrables souffrances de la part des autres musulmans. Jets de pierres à Ouagadougou, engins endommagés ; sévices corporels à Datomo, Solenzo, Safané ; Destruction de véhicules à Tougan ; et agression, destruction de mosquées, de domiciles et autres biens Sunnites à Bobo-Dioulasso en 1972. Ce fut les moments les plus sombres vécus par les Sunnites.

Des démarches furent entreprises en vue de l'obtention d'une reconnaissance du groupe sous la forme d'une Association religieuse. "Notre Adjoint Administratif" qui prétend avoir vécu de bout en bout les péripéties de la venue de la Sunna au Burkina Faso, affirme que parmi les instruits en français, il fut confié à El Hadj Ouédraogo Souleymane d'élaborer les premiers textes juridiques de l'Association avec pour nom de Baptême l'actuel Mouvement Sunnite. Quoi qu'il lui coûte qu'il souffre que le bureau lui vienne en aide. Sache cher frère, que parmi les instruits en français (Ouédraogo Souleymane, Semdé Idrissa, Ilboudo Amado, Kaboré Issaka, ...) . C'est Semdé Idrissa qui fut chargé de confectionner les textes en question (Statuts et règlement intérieur) avec comme nom de l'Association : Communauté Sunnite de Haute Volta. L'opposition de la communauté musulmane de Haute Volta amena les Sunnites à changer et à adopter dans un deuxième temps l'appellation : Mouvement Sunnite de Haute Volta. Le Mouvement Sunnite fut contrairement aux dires de notre "homme des communes" la deuxième Association Islamique du pays et non la troisième Association, à savoir l'association Islamique de la Tidiana (1979)

Les frères Ouédraogo Souleymane et Semdé Idrissa surmontèrent les pires difficultés et avec l'aide d'Allah le groupe obtint sa reconnaissance officielle le 14 décembre 1973.

Le Premier bureau se composait de 6 membres : Président Ouédraogo Souleymane, Vice Président Semdé Idrissa, Secrétaire Général Kaboré Issaka, Trésorier Général Ilboudo Amado, Trésorier Adjoint Zongo Ousmane, Secrétaire Adjoint Feu AbdouMoumini Sawadogo.

Nous constatons que notre "Adjoint Administratif des communes" y brille par son absence. Ce qui n'empêche nullement notre "témoin oculaire" d'inventer pour la gloire de son "patron" Ouédraogo Sayouba les qualificatifs de : « Père fondateur et de conseiller spirituel, Grand Imam, maître Coranique ». Si le frère Abdoulkarim Sawadogo ose pour une fois dire la vérité, il conviendra que ces termes n'ont jamais eu cours au Mouvement Sunnite.

(suite page 25)

Notre "Adjoint Administratif" attribué à Semdé Idrissa la responsabilité de la première déviation intervenue au Mouvement Sunnite. Il accuse Semdé Idrissa de s'être porté volontairement candidat au poste de Président. Voici le crime de lèse-Majesté à ne point commettre. Si notre frère Abdoulkarim Sawadogo avait été vraiment un témoin oculaire de l'évolution de la Sunna au Burkina il saurait que : à la première Assemblée Générale, tenue à Ouagadougou en décembre 1976, des responsables avaient été choisis sur proposition ; aux 1er et 2ème Congrès 1977 et 1978 à l'élection du BN tous les membres ont été élus sur proposition ; il en était de même au congrès de 1979 à Bobo-dioulasso. Si notre "Homme des communes" savait cela, pourquoi ces mensonges ? s'il ne le sait pas pourquoi ne pas s'informer aux bonnes sources au lieu de se ridiculiser ainsi ? Le dernier des Sunnites connaît ce Hadith du Prophète (PS) qui dit : « Qui cherche le pouvoir, ne le lui donner pas. ... »

Encore une fois, cher frère, le bureau vous donne la bonne information. Toutes les fois qu'il s'est agi de l'élection des membres du BN, le frère Semdé Idrissa a toujours été proposé au poste de président ; il a toujours désisté en faveur de Ouédraogo Souleymane. En 1979, Semdé figurait parmi les proposés au poste de Président : son crime, c'est qu'il n'a pas désisté comme les fois passées.

Le fait d'avoir maintenu sa candidature au poste de Président suffisait, pour faire monter Abdoulkarim Sawadogo, 23 ans après sur ses gongs et trouver brusquement que « Semdé souffre d'une double faiblesse : bassesse morale, de s'être présenter contre un ami et un frère et ensuite au niveau spirituel à sa méconnaissance des préceptes de l'islam le rend incompétent d'être responsable des affaires des musulmans ».

"Notre Adjoint Administratif" doit accepter que le Mouvement Sunnite ne saurait être un club d'amis et de copains. Le paradoxe, c'est que tous ces efforts désordonnés déployés par notre frère n'ont pour finalité que d'aider un frère qui se porte très volontairement à un poste de responsabilité pour diriger les affaires des Sunnites contre leur volonté. Le Bureau sait qu'il faudra encore 23 ans au frère Abdoulkarim pour se rendre compte de cette bêtise. L'adage dit : On voit la paille dans l'œil du voisin sans voir le tronc d'arbre dans le sien. Qu'a dit Abdoulkarim quand son Grand Imam Ouédraogo Sayouba s'est opposé lorsque le bureau au décès du 1er Imam Sunnite de Ouagadougou, son maître El Hadj Sana Mohamadi ? Sayouba s'est opposé qu'il ne méritait pas qu'on présente des condoléances à sa famille ; pire, il a, d'une manière véhémente, déclaré dans la mosquée de Zangouettin devant tous les fidèles que le frère défunt a osé se mesurer à lui. « Où est-il ? n'est-il pas mort ? s'exclama-t-il ! pour quelle raison un musulman, un grand Imam peut-il s'acharner sans aucune retenue sur le cadavre de son maître ? un peu de décence tout de même, où est partie la fraternité islamique ? que c'est triste ! Cette macabre exhibition n'a point ému nullement notre cher Abdoulkarim ; voilà pour lui le modèle d'homme

de tolérance, pitié pour nous !

Il s'embarque sur la démission de Semdé Idrissa et de deux de ses compagnons du bureau local de Ouagadougou ; il se garde bien de dire que Semdé et ses compagnons ont démissionné du Bureau National en justifiant en 10 points leur acte dans la lettre de démission du 15 novembre 1980. Cette lettre a été tenue secrète et n'a pas été présentée aux instances du Mouvement Sunnite (BN - AG - Congrès) la démission du bureau local n'a été qu'une simple conséquence de l'autre. Abdoulkarim devrait pour sa propre information s'informer auprès du Président d'alors sur les 10 points justificatifs de la démission de Semdé Idrissa du Bureau National en novembre 1980. De ce côté, s'il n'obtenait pas satisfaction, il pourrait demander à Semdé une copie de cette lettre de démission.

Après la démission des 3 membres du Bureau National, contrairement à ce que raconte notre frère Abdoulkarim, son Imam a pris en effet son bâton, pas pour prêcher la bonne nouvelle et ramener les 3 frères au bercail, mais plutôt pour les dénigrer, les mettre en quarantaine, les taxer d'apostasiés et invoquer la sanction divine sur eux en ces termes dans la mosquée de Zangouettin. « Que Dieu anéantisse ces trois jusqu'aux membres de leurs familles pour avoir démissionné du Bureau National ».

Cher frère Abdoulkarim convient qu'une telle campagne de médisance avait plutôt un objectif contraire à celui de ramener Semdé et ses deux compagnons, Zongo Ousmane et Zabsonré Omar au bercail comme tu l'affirmais.

**LE PROBLEME DU TABLIQUE**

C'est après ces événements que survint le maïentendu du "Tablique". Ce différend connu son point culminant dans les années 1984 à 1985. Rappelons que depuis 1981 Semdé et ses compagnons étaient isolés et ne prenaient plus part aux activités du bureau ou de toute autre structure du Mouvement Sunnite. Semdé Idrissa était en formation en France de 1983 à 1985.

C'est au cours de cette période que Ouédraogo Sayouba ami et supporter de Ouédraogo Souleymane Président National tous fervents partisans du "Tablique" entreprirent des voyages en France, en Belgique. D'autres frères allèrent même jusqu'en Inde et au Pakistan pour approfondir leurs connaissances de cette nouvelle pratique religieuse.

De retour de Belgique, Ouédraogo Sayouba déclara publiquement dans la mosquée de Zangouettin je cite « la rencontre à laquelle nous avons participé à Bruxelles est meilleure que le rassemblement au mont Arafate lors du grand Pèlerinage !

Quelle abomination sortie de la bouche de quelqu'un à qui les Autorités Religieuses Saoudiennes auraient depuis les années 1960 "confié la mission pour propager l'Islam en Afrique" ?

Abdoulkarim Sawadogo qui prétent avoir été témoin de bout en bout à l'évolution du Mouvement Sunnite, avait-il assisté à cette monstruosité de son "maître Coranique" ? A propos de déviation dans le dogme de la Sunna, n'est-ce

pas là une vraie déviation ? Mais pour notre "Adjoint Administratif" tout ce que dit et fait Ouédraogo Sayouba est bon pour l'Imam, car il échappe aux règles religieuses qui s'appliquent à tous les autres musulmans, du reste cela est conforme à la ligne suivie par Abdoulkarim et sa clique.

Dieu soit loué ! heureusement, il s'est trouvé ce jour-là la mosquée un vrai étudiant en fin de formation, actuel responsable de l'Islam au Burkina Faso, qui a interpellé Ouédraogo Sayouba pour lui dire de revenir sur sa déclaration car un musulman ne peut s'autoriser une telle chose, car dit-il : Une assemblée organisée par des hommes ne peut en aucun cas être meilleure à celle qui se tient suivant les consignes d'Allah l'Omniscient. Où était le "témoin oculaire" ? qu'avait-il dit pour ramener son "maître Coranique au bercail" ?

Mais grâce aux efforts d'explication de certains frères l'ex-Imam comprit tardivement que cette nouvelle manière de pratique religieuse comportait des aspects non conformes à la Sunna du Saint Prophète Mohamed. (PS)

Une fois convaincu, notre "maître Coranique" tourna le dos au "Tablique" sans crier gare à son ami Souleymane et devint un pourfendeur acerbe des suiveurs du Tablique.

Pour parler de trahison, n'est-ce pas qu'un ami qui se soustrait d'une mauvaise situation sans se soucier du sort de son compagnon est vis-à-vis de ce dernier un traître ! Notre "témoin oculaire" n'a pas vu cela et peut-être qu'il considère cette trahison comme une "bonne action" puisque venant de son "maître Coranique". Cette séparation des deux amis provoqua une animosité entre eux. Le Président menaçait de changer d'Imam. Ouédraogo Sayouba tenant à son poste d'Imam fut pris d'une peur panique.

C'est ainsi qu'il se mit à chercher des soutiens contre son ami d'hier devenu son adversaire à abattre. L'affaire était d'importance pour lui, ce qui l'amena à frapper à toutes les portes, même à celle de Semdé, « l'incroyant, celui qui a apostasié » et contre qui le "maître Coranique" avait imploré Allah de l'anéantir jusqu'aux membres de sa famille.

**LE RETOUR DE SEMDE DANS LE BUREAU**

Semdé Idrissa, qui venait de rentrer de la France et qui n'avait pas été témoin oculaire comme Abdoulkarim, refusa les avances de Ouédraogo Sayouba. Il persista en envoyant plusieurs personnes dans le but de convaincre Semdé de revenir. Harcelé, Semdé finit par demander à Ouédraogo Sayouba s'il considérait que Semdé "l'incroyant" pouvait être utile dans une bagarre de "bons fidèles" ; il répondit par ces mots : « Reviens, car l'Islam c'est l'entraide. Reviens, sinon le Président Souleymane veut détruire la religion. » Semdé fit cette déclaration. « saches que si je revenais ce n'est pas pour t'aider contre le Président Souleymane, et je n'aiderai pas non plus le Président contre toi, mais j'agirai selon ce qui me semblera être la vérité ».

Sayouba Ouédraogo dit qu'à cela ne tienne. Ainsi, Semdé réintégra les structures du Mouvement Sunnite.

Cher frère "Adjoint administratif" voilà ce que tu ne connaissais pas et que Ouédraogo Sayouba connaît. Il sait qu'il avait pris son "bâton" non pas pour ramener Semdé au bercail mais plutôt pour quémander de l'aide à Semdé pour n'être pas expulsé du bercail.

Entre-temps l'administration avait intimé aux Associations qui n'étaient pas à jour dans le renouvellement statutaire de leurs instances une date buttoir pour le faire. Ce qui oblige le Mouvement Sunnite à organiser malgré lui un congrès en juin 1987.

Souleymane Ouédraogo fut réélu Président et Semdé Idrissa Vice Président. La situation administrative normalisée, le Mouvement Sunnite traînait toujours le problème du Tablique, qu'il fallait résoudre au plus vite.

**LA DEMISSION DU 1er PRESIDENT NATIONAL**

Il fut organisé une assemblée générale pour statuer sur la question. Les principaux ulémas Sunnites à travers le pays furent invités, les bureaux locaux et régionaux furent représentés par des délégations qui siégèrent avec le Bureau National, en tout plus de 60 personnes

Le débat fut long et profond, les preuves tirées du Coran et de la Sunna données par les ulémas, les frères qui avaient été en Inde et au Pakistan donnèrent des témoignages éloquentes et tous contre la pratique du Tablique. Ce qui amena le Président Souleymane à rendre le tablier le 28 août 1988.

Abdoulkarim Sawadogo dit que « Semdé en profita pour occuper par intérim le poste de Président ».

Puisque notre frère est passé maître de parler de ce qu'il ne sait pas, le bureau lui remet les idées en place en lui rappelant que c'est statutairement que Semdé Vice Président a occupé le plus naturellement possible le poste vacant laissé par Souleymane Ouédraogo (article 9 statuts de 1987) Procéder autrement aurait été illégal et contre les statuts, n'en déplaise au frère Abdoulkarim.

Une autre contre-vérité est d'affirmer que l'année 1989 était l'année d'un congrès ordinaire et que les ulémas qui sont les véritables responsables de l'association ont décidé de maintenir l'équipe sortante pour favoriser les travaux de la mosquée centrale. Les travaux ont commencé en 1991 et non en 1989. Le congrès s'était tenu en 1987, le suivant ne pouvait avoir lieu qu'en 1990 et effectivement en décembre 1990 s'est tenu à Bobo-Dioulasso le congrès où Semdé Idrissa a été élu Président. Ce 5ème congrès avait pour thème : L'organisation : Importance et avantages pour le Mouvement Sunnite du Burkina

Abdoulkarim devait savoir qu'il n'a jamais existé une autre instance que les structures statutaires pouvant décider du maintien d'un bureau national au-delà de son mandat.

**LE CONGRES DE 1990 A BOBO-DIOULASSO**

Comment ne pas passer sous silence le congrès de 1990 tenu à Bobo-dioulasso, sinon comment pouvoir affirmer que Semdé

n'a jamais été élu démocratiquement à la tête de l'organisation. Cher frère le bureau tient à ta disposition le récépissé N° A VIII 95/FP/MAT/SG/DELPAJ du 13 février 1991 délivré par le MAT, après le Congrès de 1990.

Les amendements des statuts intervenus au congrès de Bobo sont taxés de modifications clandestines par AbdoulKarim et attribuées à Semdé et compagnie. Un peu d'honnêteté intellectuelle cher frère. Un Hadih dit « celui qui n'a pas honte peut faire ce qu'il veut ».

Le congrès de 1993 n'a pu avoir lieu et le non renouvellement du bureau régional sont évoqués et justifiés par notre " Adjoint Administratif " par la non connaissance par les fidèles des textes manipulés par Semdé et compagnie. Il sait en son fort intérieur quelles lourdes responsabilités a assumées son " maître coranique " dans la non tenue de ces deux instances (congrès 1993 et renouvellement du-bureau régional de Ouaga). Allah le vigilant et l'omniscient nous observe chacun dans ses intentions et ses actions ; cela suffit au bureau qui sait avec conviction que chacun sera seul responsable de son œuvre. Hadih « .....Allah regarde uniquement vos cœurs et vos œuvres ». (BM)

## L'OUVERTURE DES MOSQUEES DE VENDREDI

En ce qui concerne l'ouverture des mosquées de vendredi, le bureau avait à plusieurs fois délibéré sur la question et était parvenu aux constats suivants : La ville de Ouaga depuis les années 1970 s'est énormément étendue et le nombre des Sunnites a suivi en progression.

Tous les fidèles ne pouvaient parcourir de grandes distances pour la prière de vendredi à la seule et unique mosquée de Zangouétin ; il fallait décentraliser les prières de vendredi en ouvrant d'autres mosquées dans divers secteurs de la ville.

Ouédraogo Sayouba Imam d'alors qui menait une politique souterraine s'opposa à l'ouverture de nouvelles mosquées de vendredi sous le faux prétexte que cela va éparpiller les fidèles comme s'ils étaient tous résidents à Zangouétin.

La vérité était que notre " maître coranique " voulait avoir une seule tribune où il pourrait à souhait faire passer ses idées. Le bureau passa outre à cette opposition et les mosquées des secteurs 17 et 10 furent ouvertes au grand dame de Ouédraogo Sayouba. A l'ouverture de celle du secteur 29 les partisans de l'ex-Imam s'opposèrent ce qui amena le bureau dans un esprit de conciliation à transférer cette ouverture au secteur 28 sur demande des fidèles du secteur.

Les hommes de main de Sayouba Ouédraogo organisèrent avec sa bénédiction une descente punitive le 21 avril 1995 sur la place et occasionnèrent dans leur sauvage agression des blessures très graves sur les fidèles dont un devrait succomber. Quand notre " homme des communes " dit que les partisans du bureau sont responsables de la mort d'un de leurs propres partisans, il avance une parole mensongère sur laquelle Allah lui demandera des comptes. Le bureau est d'accord avec lui

qu'ôter la vie d'un être humain, sans droit c'est commettre un péché capital. C'est pourquoi le bureau conseille aux fidèles de ne point imiter AbdoulKarim, et compères en s'abstenant d'amener, des armes à feu, des couteaux des marteaux, des barres de fer, des gourdins et autres chaînes métalliques dans la mosquée, qu'ils savent manier avec dextérité dans leurs diverses agressions perpétrées sur les fidèles qui ne répondent pas car ils ont à l'esprit ce Hadith du Prophète (PS) « quand des musulmans s'insultent ils sortent de l'Islam ; Lorsqu'ils se combattent avec des armes ils deviennent Kafres ».

## L'ACTION DES MEDIATEURS

Contrairement à ce qu'affirme AbdoulKarim Sawadogo, les médiateurs ont réussi à mettre d'accord les frères ennemis, preuves : Les accords signés et célébrés le 9 janvier 1996 au Ministère des Affaires Etrangères. Certains ont accepté de signer ces accords à des conditions qui ne les honorent point. Peut-être que notre cher frère ignore cela encore. Son maître pourra éclairer sa lanterne sur le sujet.

Ce que AbdoulKarim " oublie " de dire, c'est comment eux ont respecté ces accords, pourquoi la commission a échoué et pourquoi au bout des deux ans le bureau régional de Ouaga n'a pas été mis en place ? Et pourquoi le congrès n'a pu se tenir ?

Tout cela, AbdoulKarim et ses acolytes en sont responsables ; il suffit de citer cet exemple parmi tant d'autres : Le jour de la réunion en décembre 1997 où devait se faire le bilan de la commission voilà ce qu'AbdoulMoumine Iboudo grand partisan de l'ex-imam Sayouba Ouédraogo à proféré : « Il n'y aura point d'élections du Bureau Régional dans le cas contraire l'on ramassera des cadavres ».

Comment s'étonner alors que toutes les closes arrêtées dans les accords ne soient pas entièrement appliquées, puisque vous les aviez violées. Si vous étiez conséquents vous vous seriez autoflagellés.

## LE CONGRES DE ZINIARE

AbdoulKarim, notre " Adjoint Administratif " parle ensuite de trahison quand ils auraient appris par des rumeurs qu'un congrès se préparait. En fait, des rumeurs, ce sont les correspondances adressées au MATD relatives à la tenue du congrès, les communiqués radio et circulaires informant les fidèles et invitant les bureaux à envoyer leurs délégations.... Tout cela d'après AbdoulKarim constitue des rumeurs parce que tout simplement les partisans de l'ex-imam n'ont pas été spécialement informés et invités, il oublie que le Bureau National ne fait aucune différence entre les Sunnites.

Ce qui par contre a fait l'objet de rumeurs, c'est la tentative d'organiser une certaine Conférence dite Islamique, les 26, 27 et 28 février 1999 à Ouaga, prêtée au Mouvement Sunnite. Le thème était : La Sunna dans l'Islam. La surprise fut grande au Bureau National qui chercha à comprendre qui était cet usurpateur qui frauduleusement se mettait sous le couvert du Mou-

vement Sunnite pour tromper les Imams et les fidèles Sunnites. La chose étonnante, Ouédraogo Sayouba était le fautif. Le Bureau National se démarqua de la machination qui s'écroula comme un château de cartes.

Le frère AbdoulKarim Sawadogo parle de la rencontre qui a eu lieu au MATS le 29 octobre 2001 sous la présidence du Ministre et en présence du Médiateur principal El Hadj Oumarou Kanazoé.

Effectivement, notre " Adjoint Administratif " et ses compères présentèrent des doléances en 4 points. Malheureusement, pour eux, aucune de ces doléances ne tenaient la route et ne purent être retenues. Le congrès se tint donc les 9, 10, 11, novembre 2001 à Ziniaré.

Le congrès regroupait les membres du Bureau National sortant, les délégations des bureaux locaux (2 délégués par bureau) 10 pour le bureau régional de Bobo-Dioulasso et 20 délégués pour Ouagadougou dont 10 des admirateurs de l'ex-Imam, le frère AbdoulKarim en tête.

L'accès aux travaux du congrès était conditionné par le port d'un badge (6ème Congrès). L'ex-imam qui n'était pas un délégué, se fit escorter par plusieurs dizaines de ses compagnons, une fois à Ziniaré, ils tentèrent de saboter la tenue du congrès, en voulant en dépit de l'organisation mise en place forcer les portes de la salle des assises du congrès.

Les forces de l'ordre prièrent très poliment Ouédraogo Sayouba et sa suite de bien vouloir se retirer ; devant l'entêtement de ces derniers, les forces de l'ordre haussèrent le ton et la rage au cœur les déstabilisateurs regagnèrent Ouaga.

AbdoulKarim Sawadogo savait que n'importe quelle personne qui aurait ouvertement tenté de semer le désordre au congrès aura été éloignée, c'est la chose la plus naturelle du monde. Notre " Adjoint Administratif " qualifie cela de dénigrement, de honte et de frustration à eux infligés par les autorités de Ziniaré et des forces de l'ordre.

Le frère AbdoulKarim et ses 9 camarades ont participé de bout en bout aux travaux du congrès où ils ont même avancé des propositions qui ont été débattues. Voici qu'ils s'insurgent aujourd'hui parce que les statuts ont été amendés et eux n'y trouvent pas leur compte et que le nombre des membres du Bureau National passe de 32 à 53, bureau où ils ont refusé de participer toujours mûs par leur esprit fractionniste. La totalité des délégués ont adopté en toute connaissance de cause les nouveaux statuts.

Cher frère par votre vote qui donnait : 340 pour, 20 abstention et 1 contre ; devant l'évidence il ne faut pas pratiquer la politique de l'autruche.

Vous appelez cela un manque de démocratie et vous êtes inquiets quant à l'avenir du Mouvement Sunnite. C'est plutôt le bureau qui est très consterné de votre conception bizarre de la démocratie.

Vous persistez en disant que le Mouvement Sunnite est pris en otage. Ne savez-vous pas que les preneurs d'otages sont toujours minoritaires par rapport au reste des structures sociales ? Et c'est bien votre cas !

## LA FICTIVE ASSEMBLEE DES MOSQUEES

AbdoulKarim Sawadogo, l'infatigable, crée encore une prétendue assemblée générale des Imams des mosquées le 20 juin 2002 à Ouaga élargie aux ulémas. Cette assemblée aurait eu pour objectif la création d'un bureau de coordination pour la gestion des mosquées de la ville de Ouagadougou. En dépit des lettres envoyées aux MATD, DGPN et aux Maires il serait intéressant qu'AbdoulKarim Sawadogo dise, quels Imams et ulémas y ont pris part, car les Imams et les ulémas du Mouvement Sunnite n'ont pas eu vent d'une telle assemblée. La gestion des mosquées est régie par le règlement intérieur en vigueur ; pourquoi encore une structure pirate ?

Tout cet échafaudage pour aboutir à la seule vraie révélation de notre frère AbdoulKarim qui s'est trahi ainsi en révélant que c'est eux qui ont poussé l'ex-Imam Ouédraogo Sayouba, sous le coup d'interdiction de séjour à la mosquée centrale, à y célébrer ses prières tout en sachant bien les conséquences que pourrait entraîner un tel acte. L'ex-Imam le confirme en disant dans la citation qu'on lui attribut : « C'est à la demande de la coordination que j'ai fait mes prières dans cette mosquée ».

Conscient de cet état de fait, il a suffi à AbdoulKarim et compagnie, 5 jours seulement après l'intrusion de l'ex-Imam à la mosquée, pour déclencher une action préméditée : l'agression du 17 juillet 2002. Sinon, comment expliquer le fait d'avoir stocker et camoufler des armes dans la mosquée ? Armes utilisées le 17 juillet 2002 pour hacher et taillader des frères musulmans. Nous reconnaissons au frère AbdoulKarim le mérite de cette vraie révélation qu'est la préparation et la conduite du coup du 17 juillet 2002. Cet acte " méritoire " permettrait de donner 1/20 au frère AbdoulKarim s'il devait être noté.

## LA CAPACITE DE NUISANCE DU "GUIDE SPIRITUEL"

Notre " Adjoint Administratif " nous cite une très longue tirade de son " maître coranique " Ce maître « avait demandé aux quelques marabouts qui divisent les fidèles, qu'il a personnellement instruits et formés dans la Sunna et de créer leurs associations » son appel a été entendu et deux associations ont vu le jour :

La première : Jammattoul bir. (AJAB) Récepissé n° 2000 - 380/MATS/SG/DGAT/DELPAJ du 11 septembre 2000 avec comme Président Tiemtoré Soumaïla.

La deuxième : Association de bienfaisance pour la promotion de l'islam.

Récepissé n° 2001 - 212/MATD/SG/DGAT/DELPAJ du 17 avril 2001 avec comme Président Tindano Ibrahim.

Ces deux associations sont toutes des partisans de l'ex-Imam. N'est-ce pas qu'il a réussi son œuvre de division du Mouvement Sunnite ?

A un moment on a cru que les requins se dévoraient entre eux

tellement les rapports entre Ouédraogo Sayouba et les patrons de ces nouvelles associations tournaient au vinaigre. C'est cet homme que le frère AbdoulKarim présente comme le rassembleur, qui pardonne à tout le monde, alors que c'est lui l'offenseur, c'est le monde à l'envers, c'est la unième fois que vous invitez à la concorde, à l'union et chaque fois vous vous révélez plus perfides que jamais ; n'enfonçons pas des portes ouvertes. La solution est déjà trouvée : acceptons que Sayouba Ouédraogo et Semdé Idrissa sont à jamais écartés et le problème est résolu AbdoulKarim voudrait amener les fidèles à croire que lorsqu'ils disent que c'est blanc il faut comprendre que c'est noir ! C'est le constat que tout homme censé les connaissant peut faire à la lecture de son long écrit.

Les 13 membres d'honneur désignés par le congrès ont naturellement reçu une lettre du Bureau National pour leur marquer officiellement la considération portée sur eux, c'est le but de cette lettre pour tous les 13 membres d'honneur. D'autre part cette correspondance aurait pu aider Ouédraogo Sayouba à revenir de ses émotions de Ziniaré. Au lieu de cela le Bureau National a reçu en retour une lettre du sieur Ouédraogo Sayouba en des termes qui n'ont rien à envier à la vulgarité du vocabulaire de rue.

**LE COUP DU 17 JUILLET 2002**

Le frère AbdoulKarim Sawadogo parlant des malheureux événements du 17 juillet 2002, se met à charger le Bureau National à tort et à travers. Son allergie envers le bureau ne lui permet pas de tolérer aucun acte venant de ce bureau.

De quoi s'est-il agit au juste ? Une fois le récépissé obtenu le Bureau National se devait d'en donner l'information aux fidèles et les exhorter à œuvrer dans la cohésion conformément au verset du Coran : « Agripez-vous tous ensemble au câble d'Allah et ne vous divisez pas.... » Un bureau issu d'un congrès n'a point besoin d'être encore reconnu et de surcroît par une poignée d'individus insatisfaits.

AbdoulKarim et ses compères ont voulu réagir, la parole leur fut donnée, mais ils y renoncèrent. Cela se passait le 16 juillet 2002. Le 17 juillet 2002, après la prière de 13 heures et comme cela est de coutume, un des partisans d'AbdoulKarim du nom de Yanogo Salif faisait une prédication. C'est le moment précis que choisit notre frère AbdoulKarim pour prendre le micro sous prétexte qu'il veut répondre à l'intervention du 16 juillet du Président National. Les responsables du bureau lui ont dit de respecter ce qui est arrêté et laisser se dérouler la prédication surtout, qu'elle sera conduite par un des leurs.

Devant le refus d'obtempérer, le bureau National lui retira le micro pour la prédication. C'est à cet instant qu'AbdoulKarim et ses compagnons sortirent couteaux, marteaux, barres de fer, chaînes, pierres camouflés dans la mosquée et s'acharnèrent à qui mieux mieux sur les fidèles. Ils en font un bilan qui donne 2 blessés dans leur camp et plus d'une dizaine du côté des autres fidèles. Ce bilan en lui même est assez parlant. Chacun peut

savoir de quel côté est venue l'agression que le frère AbdoulKarim qualifie de rixe. C'est conscients de la désapprobation générale qui s'abat sur eux après cette agression qu'ils se mettent à s'agiter, à gesticuler, en publiant des articles qui les discréditent, et autres conférences de presse qui les démasquent, en explicitant aux yeux du monde le vrai mobile de cette longue lutte de son " maître coranique " : Sa politique alimentaire. Qu'il sache que le Prophète (PS) a dit : « Celui qui cherche à se passer de ce que possèdent les autres, Dieu l'enrichit » (Boukhari)

**CONSEILS A ABDOULKARIM SAWADOGO "ADJOINT ADMINISTRATIF DES COMMUNES"**

Dans ces jours derniers nous avons appris que vous avez enfin décidé d'enterrer la hache de guerre ! Quelle joie pour les fidèles si cela se vérifiait et se confirmait par vos actes.

Après, vous tendez la main quel noble geste à condition que l'autre main au dos ne cache pas un marteau ou un gourdin.

Un Hadith du Prophète (PS) dit : « Un fidèle ne se fait pas mordre deux fois dans le même trou ».

Cher frère AbdoulKarim la politique du tube digestif et du ventre repu de ton maître ne mènera nulle part, sinon à faire de vous et de toi particulièrement des monstres "religieux "hideux".

Tu conclus ton article en traitant le Président National d'aveugle je cite : « Un aveugle peut-il conduire des gens dotés de leur faculté visuelle » ? Sache frère AbdoulKarim que la vraie cécité est celle du cœur. Tu termines en disant qu'il y a maldonne dans les lois régissant les associations religieuses et que l'Etat doit faire une relecture des textes pour que tout responsable religieux connaisse les principes de sa religion. Penses-tu que c'est là le rôle d'un Etat laïc ?

Cher frère, les responsables du Bureau National te demandent de commencer par balayer devant ta porte avant d'aller t'occuper de la propreté de la ville. Moralement, tu sais qui tu es, peut-être sur le plan religieux tu es un fantôme parmi les vivants ; les lecteurs peuvent ne pas comprendre mais tu sais bien ce que cela veut dire.

La prochaine fois, le Bureau National pourrait être plus direct.

A bon entendeur salut !

Cher frère médite ces paroles d'un poète : « ne vois-tu pas que le jour passe très vite et que le lendemain est si proche pour ceux qui l'attendent ? » Allah nous donne toujours une sortie en nous disant : A tous ceux, hommes et femmes, qui auront bien agi, étant croyants, Nous accorderons une vie heureuse et saurons les rétribuer dignement d'après ce qu'ils ont le mieux accompli ». (16 les abeilles 97)

Le Bureau National continue de prêcher la fraternité islamique entre les fidèles ; la cohésion, la patience et la modération dans les actes de chaque jour et non seulement en parole. Cependant, la vigilance reste de mise et ils ne doivent pas se laisser distraire par les sirènes du diable. Concourons tous aux bonnes actions, à la paix.